

Communiqué

pour publication immédiate

Pointe-claire, le lundi 28 février 2011-Les employés de Gentek, un fabricant de produits d'aluminium destinés au secteur de la construction, ont rejeté à 59% l'entente de principe que leur comité syndical avait recommandé d'accepter.

Les 99 salariés de cette usine située à Pointe-Claire sont membres de la section locale 698 des TCA-Québec. C'est dans une proportion de 92% qu'ils ont donné un mandat de grève à leur comité de négociation afin qu'il retourne à la table de négociation.

La négociatrice syndicale, Diane Mimeault, représentante nationale des TCA-Québec a révélé que les points en litige sont: le fonds de pension, la disparité salariale au sein des corps de métiers et les salaires. Elle précise enfin que la date butoir pour exécuter le mandat de grève est le 14 mars.

30

Source : Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Québec-FTQ)

**André Leclerc, Communications :514 349-9864,
solidaricom@yahoo.ca**

Diane Mimeault, Représentante nationale, b.: 514-389-9223 # 2538

